



**COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°2
Réunion du 15 septembre 2020**

Présents à Lyon :

Jean Michel Ficheux, Daniel Maisonnial, Pierre Vouillot, Bernard Thivillier, Damien Chanel et Georges Vialla

Présents par Skype :

Jeanine Druet, Véronique Frelat, Béatrice Perrier, Jean-Claude Savoy, Philippe Sagnard, Guy Wack, Christophe Vigneron, Thibaut Fink (nouveau représentant du CD43), Julien Verney.

Excusés :

Elsa Durieux, Jean-Pierre Vinot, Pascal Fonnesu, Damien Hospitalier, Gérald Martinon, Richard Goux.

Absents :

Christian Bernette, Cyril Roussel, Christophe Nouvel

1. Approbation PV

- BE n°1 du 8/09/2020 et CO Dir du 10/09/2020 approuvés à l'unanimité

2. Rappel des démissions

- Nathalie Turin et Corinne Lafitte de toute fonction au sein de la ligue en date 31/08/2020.
- Nathalie Turin de son mandat de représentante de la ligue au CA fédéral.

3. Modifications de la représentation des CD au sein du Comité Directeur

- Thibaut Fink, président du CD43
- Gérald Martinon, nouveau président du CD 26/07

- Date d'approbation : 23/09/2020
- Date de diffusion : 28/09/2020
- Auteur : Daniel Maisonnial

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : secretariat.isere@gmail.com

Annexe : Espace Benoît Frachon,
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67
E-mail : secretariat.rhone@gmail.com

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : secretariatauvergne@gmail.com

Site internet: <http://lravb.fr>

4. Organisation au sein de la ligue

- Secrétariat Général : Pierre Vouillot assurera l'intérim du secrétariat général jusqu'aux AG du 28/11 et Daniel Maisonnial la rédaction des comptes rendus de réunion.
- Commission arbitrage : Laurent Sawrei en prend la présidence et la continuité sera assurée avec les autres membres jusqu'au 28/11.
- Commission Statuts et Règlements : Approbation de la nomination de Jean-Claude Savoy à sa présidence... Marie-Odile Dupré et Béatrice Perrier, membres de cette commission continuent et la réponse de Catherine Bernardeau est en attente.

- Secrétariats :

Les secrétaires ont repris le travail sur site à partir du 1^{er} septembre mais certaines ont demandées à rester en télé travail certains jours et après discussion, ci-dessous la nouvelle organisation avec toujours un secrétariat d'ouvert du lundi matin au vendredi midi :

- Grenoble : Laurène le mercredi et Audrey le mercredi matin
- Vaulx en Velin : Sylvie le mardi
- Clermont : Françoise le mardi après-midi

Cette organisation reste provisoire car liée à la situation sanitaire. Le transfert d'appel est à étudier pour pérenniser ce type d'accord.

5. Secteur sportif

- Décisions fédérales :
 - La CCS du 9/09/20 (PV arrivé ce jour dans l'après-midi) et le CA fédéral du 10/09/20 ont pris des décisions pour les championnats nationaux et les CDF en raison de la crise sanitaire. Voir le PV n° 2 de la CCS pour tous les cas d'arrêts et de reprises ou non des compétitions nationales.
 - Les clubs devront désigner un référent COVID et communiquer pour chaque équipe une liste de 12 joueurs. Si 3 joueurs de cette liste sont déclarés « isolés Covid », le club POURRA demander le report (de droit) du match en s'adressant au médecin fédéral, référent Covid, Richard Goux, qui validera ou non les cas en liaison avec les ARS.
 - Le nombre de tours en CDF M13 et M15 est abaissé avec le principe d'un 1 qualifié sur 3 au lieu de 2 sur 3. La partie fédérale des CDF M18 et M21 à partir de février 2021 se fera sur 2 journées de qualification au lieu de 4. Les nouveaux calendriers ne sont pas connus.
 - La CCS n'évoque pas la partie régionale des CDF M18 et M20 entre octobre et janvier. A noter que les inscriptions ne sont encore pas ouvertes sur le site.
- Organisation des compétitions régionales
 - La commission sportive et le BE envisage dans un souci de cohérence d'appliquer les mêmes règles que la FFVolley en termes d'arrêt des compétitions, de report et aussi de formule pour les CDF M18 et M21. Par exemple le 1^{er} tour fixé au 18/10/20 semble difficilement possible.
 - Le médecin référent Covid de la Ligue est aussi Richard Goux qui sera à contacter pour tous les cas.

- Daniel Maisonnial fait remarquer que ces dispositions seront plus difficiles à appliquer dans les différents CD par absence probable d'un médecin référent Covid départemental. Bonne foi, sens des responsabilités et souplesse seront nécessaires.
- Points importants du PV n°1 de la commission sportive validés lors d'un bureau directeur extraordinaire jeudi 10/09/2020 à 20h30 en visio conférence.
 - a) La 1^{ère} journée reste fixée au 26 et 27 septembre et les autres dates jusqu'à Noël restent aussi d'actualité pour ne pas perturber les réservations de salles.
 - b) Les championnats Prénat M / F et les poules C et D de Région F conservent la formule 1^{ère} phase en poule de 6 puis play-off et play-down. Seul changement pour « gagner » des dates de report qui seront certainement nécessaires en raison du COVID-19, les résultats entre équipes s'étant rencontrés lors de la 1^{ère} phase restent acquis pour la suite > 2 dates gagnées en Prénat et 4 en Région F.
 - c) En raison de 2 forfaits et une intégration tardive d'une équipe renonçant à son engagement en N3, la Région M et les poules A et B en Région F passent en championnat à une seule phase en poules de 10.
 - d) La représentation du secteur auvergnat aux barrages d'accèsion en Pré Nat F est fixée à 1 équipe et à 2 équipes pour le secteur Rhône-Alpes (6 et 22 équipes) au prorata des équipes inscrites (6 et 22 équipes).
- Volleyades M12 M13
 - La FFvolley les a confirmés à Grenoble les 29 et 30 mai 2021. A noter qu'elles se feront sur 2 jours au lieu de 3 car le lundi n'est pas férié cette année.
 - Evolution de la crise sanitaire à suivre.
- Labels clubs formateurs
 - 24 clubs de la ligue ont obtenu un label (14 label Futur, 9 labels Excellence et 1 label Performance, félicitations au Volley Club Romanais).
 - Dotation en ballons et en banderoles remise lors de l'AG du 28/11.
- Challenges DAF
 - 8 clubs de la ligue ont été récompensés dont 4 en finissant 1^{ers} de leur catégorie dans le cadre du premier challenge DAF national : Seyssins en N3F, CASE en N3 M+F, Saint-Chamond en N2 F et le GVUC en Elite + autre collectif national.
 - La commission sportive de la Ligue propose un challenge DAF réservé aux clubs n'ayant pas d'équipes en National en s'appuyant sur les renseignements transmis par les CD sur le tableau des DAF en mars et de doter les 20 clubs retenus de 3 ballons V900 de Décathlon. Proposition acceptée à l'unanimité.

6. Secteur arbitrage

- La CRA a fait les désignations nationales et régionales jusqu'à Noël le weekend passé et elles ont été envoyées dès lundi. Les demandes de modifications sont déjà nombreuses.

7. Secteur formation - technique

- Bilans d'activité des techniciens en pièce jointe pour la saison 2019/2020 et le tableau prévisionnel pour la saison 2020/2021.
- Le stage CRE M14F M15G du 25 au 28 août 2020 a dû être annulé, le 25 au matin en raison du refus de lycée Lumière d'ouvrir ses installations pour des raisons pas très claires malgré les nombreux contacts pour la préparation qui ne laissaient aucunement prévoir cette décision. Le Président de la Ligue a envoyé une lettre à toutes les familles concernées. Certains stagiaires et cadres techniques ont « trouvé refuge » dans des stages départementaux.
- François et Jean-Michel ont pris contact avec d'autres structures pour les prochains stages (Bourg, Andrézieux ...) en attendant la rénovation du Lycée Perrin à Lyon d'ici 2 ans.
- Mise en place d'un CRE Beach : quel sera son avenir si abandon du site de Lumière ?
- Organisation de l'équipe d'encadrement des stages CRE

	Indoor		Beach	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Responsable pôle	Fabien Roy	Carole Mora		
Responsable filière	Fabien Roy	Carole Mora	Sébastien Goudal	Sébastien Goudal
Coordination SSS	Fabien Roy	Carole Mora		
Responsable CRE	Sandrine Lurol	Carole Mora	Sébastien Goudal	François Deroux
Equipe 1 adjt	Sandrine Lurol Stéphane Thomas	Carole Mora Clémence Bachellerie		
Equipe 2 Adjt	Fabien Roy Pierre Auconie	Thierry Bouthenet Fred Rodet		

- Mise en place des JAPS (Journée Annuelle de Pré Saison) : François De Tschudy a envoyé aux CD un document d'aide sur le contenu de cette journée. Cela va se mettre en place doucement pour première année, de plus perturbée par la crise sanitaire. Par exemple le CD42 a reporté la sienne car elle était prévue en lien avec le tournoi de préparation de l'ESCV qui a été annulé.
- Formation :
 - François a communiqué à tous les clubs l'ensemble des formations proposées.
 - Un module 'Volley et citoyenneté » va être organisé sur Lyon en octobre avec obligation aux 11 services civiques d'y participer (obligation légale de 2 jours de formation liée à la citoyenneté).
 - Un module « Animateur » supplémentaire sera organisé à Annecy (7 candidats) avec appel aux clubs du 73 et du 74. Voir avec Vienne (5 candidats) pour rapprochement avec le Rhône.
 - François va aussi proposer des visios techniques le dimanche matin et a mis en ligne un tutoriel de prise de licence. Attention quelques modifications cette années comme « Lieu de naissance » et « Nom d'usage » y compris pour les renouvellements.

8. Services civiques

- L'enveloppe accordée par la FFVolley (11 postes pour notre ligue) a été attribuée à 1 CD et 10 clubs. Daniel y a travaillé à partir du 17/08 comme prévu et les contrats de 7 mois démarrent le 01/09 ou le 01/10.
- A noter que les démarches sont assez lourdes car certains volontaires ne sont pas très réactifs et que l'administration est assez pointilleuse sur les documents fournis. Il se pourrait que notre ligue récupère 4 ou 5 nouveaux contrats fin septembre. Certains clubs se sont déjà positionnés. A voir si la ligue souhaite garder un poste.

9. Accompagnement des Sections Sportives

- Lycée Virlogeux - Riom : rémunération de l'entraîneur section masculine, Jeffrey SABIN, 575€/mois sur 10 mois = 5750€. A noter qu'une réunion a eu lieu le 14/09 et que les effectifs actuels sont inquiétants pour la pérennité de la section.
- Louis Armand - Villefranche : prise en charge préparation physique 2500€, aide à la gestion 2000€, achat de matériel 1500€ = 6000€
- Lycée des Eaux Claires - Grenoble : Détachement de François Deroux 4h/sem. entr +
gestion et d'Audrey Gustin
2h/semaine, soit 250 h à 20€ = 5000€
- Lycées Fauriel, Mimard et Salésienne – CASE : Validation provisoire en raison de la crise du Covid-19 de la section par l'inspecteur de l'éducation nationale en attente de l'élaboration de la convention. Demande d'achat de ballons.
- Lycée Branly Lyon – Francheville : en attente de l'avenant à la convention. Intégration de la ligue dans la convention.

Un budget total de 35000 € a été prévu en dehors du CPE au lycée Murat d'Issoire (70 % ETP de Jérôme Mialon). Un cahier des charges et un carnet de suivi ont été réactualisés par François afin d'avoir une grande visibilité sur le parcours des jeunes.

10. Accompagnement des clubs

- ASUL : cautionnement pour 20 000€, d'un emprunt. Ce cautionnement est assuré aussi par l'ASUL générale pour 20 000€. Le BE s'étonne que la Ligue n'ait pas encore été invité à un bureau directeur du club comme prévu dans l'accord.
- Vienne : mise à disposition de Sandrine Lurol pour structuration et développement du club, ouvertures de sections en lycées privés, tutorat de cadres, 500h/année avec contribution du club de 5 000 €.

11. Préparation des AG du 28 novembre 2020

- Commission électorale : Président Pierre-Emmanuel Péquey, membres, Pascal Fonnesu et Francis Tassan (Tour du Pin).
- Recherche d'un lieu sur Lyon : contacter VBall pour la salle de Bron comme lors des dernières élections il y a 4 ans.
- Adoption des ordres du jour à l'unanimité :
 - AG ordinaire :
 - a) Présentation du compte de résultats et bilan saison 2019/2020
 - b) Bilan saison et projets Beach
 - AG électorale :
 - a) Election du comité directeur
 - b) Election de listes de la FFVolley
 - c) Election des délégués des GSA aux AG fédérales (4 titulaires + 2 suppléants)
 - d) Election des représentants de la ligue au CA fédéral (1 titulaire de chaque genre)

12. Questions diverses

- Responsabilité des mesures sanitaires (port du masque par exemple) :
Dans le protocole du 10/09, il est précisé que c'est au référent sanitaire « Covid » de faire respecter les mesures fédérales et locales.
- Christophe Vigneron : La ligue a-t'elle prévu des masques pour les officiels sachant que FFVolley a répondu négativement ?
Pierre Vouillot : Ce n'est pas prévu, cela fait partie de l'équipement individuel des arbitres et marqueurs.
- Attestation d'honorabilité : Christophe Vigneron demande le pourquoi de ce document supplémentaire ?
Pierre Vouillot : Il est demandé dans le cadre de la campagne de prévention du harcèlement sexuel dans le sport. Ces documents seront transmis par la FFVolley aux DDCVS qui sont chargées de vérifier les inscriptions de ce type dans les casiers judiciaires. Il faut considérer cela comme une aide et une protection des dirigeants.

La séance est levée à 21h45.

Le secrétaire de séance, Daniel Maisonnial

13. Organisation au sein de la ligue

- Secrétariat Général : Pierre Vouillot assurera l'intérim du secrétariat général jusqu'aux AG du 28/11 et Daniel Maisonnial la rédaction des compte-rendu de réunion.
- Commission arbitrage : Laurent Sawrei en prend la présidence et la continuité sera assurée avec les autres membres jusqu'au 28/11.
- Commission Statuts et Règlements : Approbation de la nomination de Jean-Claude Savoy à sa présidence.. Marie-Hélène Dupré et Béatrice Perrier, membres de cette commission continuent et la réponse de Catherine Bernaudeau est en attente.

- Secrétariats :

Les secrétaires ont repris le travail sur site à partir du 1^{er} septembre mais certaines ont demandées à rester en télé travail certains jours et après discussion, ci-dessous la nouvelle organisation avec toujours un secrétariat d'ouvert du lundi matin au vendredi midi :

- Grenoble : Laurène, le mercredi et Audrey le mercredi matin
- Vaulx en Velin : Sylvie le mardi
- Clermont : Françoise le mardi après-midi

Cette organisation reste provisoire car liée à la situation sanitaire. Le transfert d'appel est à étudier pour pérenniser ce type d'accord.

14. Secteur sportif

- Décisions fédérales :

- La CCS du 9/09/20 (PV arrivé ce jour dans l'après-midi) et le CA fédéral du 10/09/20 ont pris des décisions pour les championnats nationaux et les CDF en raison de la crise sanitaire. Voir le PV n° 2 de la CCS pour tous les cas d'arrêts et de reprises ou non des compétitions nationales.
- Les clubs devront désigner un référent COVID et communiquer pour chaque équipe une liste de 12 joueurs. Si 3 joueurs de cette liste sont déclarés « isolés Covid », le club POURRA demander le report (de droit) du match en s'adressant au médecin fédéral, référent Covid, Richard Goux, qui validera ou non les cas en liaison avec les ARS.
- Le nombre de tours en CDF M13 et M15 est abaissé avec le principe d'un 1 qualifié sur 3 au lieu de 2 sur 3. La partie fédérale des CDF M18 et M21 à partir de février 2021 se fera sur 2 journées de qualification au lieu de 4. Les nouveaux calendriers ne sont pas connus.
- La CCS n'évoque pas la partie régionale des CDF M18 et M20 entre octobre et janvier. A noter que les inscriptions ne se encore pas ouvertes sur le site.

- Organisation des compétitions régionales

- La commission sportive et le BE envisage dans un souci de cohérence d'appliquer les mêmes règles que la FFVolley en termes d'arrêt des compétitions, de report et aussi de formule pour les CDF M18 et M21. Par exemple le 1^{er} tour fixé au 18/10/20 semble difficilement possible.
- Le médecin référent Covid de la Ligue est aussi Richard Goux qui sera à contacter pour tous les cas.

- Daniel Maisonnial fait remarquer que ces dispositions seront plus difficiles à appliquer dans les différents CD par absence probable d'un médecin référent Covid départemental. Bonne foi, sens des responsabilités et souplesse seront nécessaires.
- Points importants du PV n°1 de la commission sportive validés lors d'un bureau directeur extraordinaire jeudi 10/09/2020 à 20h30 en visio conférence.
 - e) La 1^{ère} journée reste fixée au 26 et 27 septembre et les autres dates jusqu'à Noël restent aussi d'actualité pour ne pas perturber les réservations de salles.
 - f) Les championnats PréNat M / F et les poules C et D de Région F conservent la formule 1^{ère} phase en poule de 6 puis play-off et play-down. Seul changement pour « gagner » des dates de report qui seront certainement nécessaires en raison du COVID-19, les résultats entre équipes s'étant rencontrés lors de la 1^{ère} phase restent acquis pour la suite > 2 dates gagnées en Pré-nat et 4 en Région F.
 - g) En raison de 2 forfaits et une intégration tardive d'une équipe renonçant à son engagement en N3, la Région M et les poules A et B en Région F passent en championnat à une seule phase en poules de 10.
 - h) La représentation du secteur auvergnat aux barrages d'accèsion en Pré Nat F est fixée à 1 équipe et à 2 équipes pour le secteur Rhône-Alpes (6 et 22 équipes) au prorata des équipes inscrites (6 et 22 équipes).
- Volleyades M12 M13
 - La FFvolley les a confirmés à Grenoble les 29 et 30 mai 2021. A noter qu'elles se feront sur 2 jours au lieu de 3 car le lundi n'est pas férié cette année.
 - Evolution de la crise sanitaire à suivre.
- Labels clubs formateurs
 - 24 clubs de la ligue ont obtenu un label (14 label Futur, 9 labels Excellence et 1 label Performance, félicitations au Volley Club Romains).
 - Dotation en ballons et en banderoles remise lors de l'AG du 28/11.
- Challenges DAF
 - 8 clubs de la ligue ont été récompensés dont 4 en finissant 1^{ers} de leur catégorie dans le cadre du premier challenge DAF national : Seyssins en N3F, CASE en N3 M+F, Saint-Chamond en N2 F et le GVUC en Elite + autre collectif national.
 - La commission sportive de la Ligue propose un challenge DAF réservé aux clubs n'ayant d'équipes en National en s'appuyant sur les renseignements transmis par les CD sur le tableau des DAF en mars et de doter les 20 clubs retenus de 3 ballons V900 de Décathlon. Proposition acceptée à l'unanimité.

15. Secteur arbitrage

- La CRA a fait les désignations nationales et régionales jusqu'à Noël le weekend passé et elles ont été envoyées dès lundi. Les demandes de modifications sont déjà nombreuses.

16. Secteur formation - technique

- Bilans d'activité des techniciens en pièce jointe pour la saison 2019/2020 et le tableau prévisionnel pour la saison 2020/2021.

- Le stage CRE M14F M15G du 25 au 28 août 2020 a dû être annulé, le 25 au matin en raison du refus de lycée Lumière d'ouvrir ses installations pour des raisons pas très claires malgré les nombreux contacts pour la préparation qui ne laissaient aucunement prévoir cette décision. Le Président de la Ligue a envoyé une lettre à toutes les familles concernées. Certains stagiaires et cadres techniques ont « trouvé refuge » dans des stages départementaux.
- François et Jean-Michel ont pris contact avec d'autres structures pour les prochains stages (Bourg, Andrézieux ...) en attendant la rénovation du Lycée Perrin à Lyon d'ici 2 ans.
- Mise en place d'un CRE Beach : quel sera son avenir si abandon du site de Lumière ?
- Organisation de l'équipe d'encadrement des stages CRE

	Indoor		Beach	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Responsable pôle	Fabien Roy	Carole Mora		
Responsable filière	Fabien Roy	Carole Mora	Sébastien Goudal	Sébastien Goudal
Coordination SSS	Fabien Roy	Carole Mora		
Responsable CRE	Sandrine Lurol	Carole Mora	Sébastien Goudal	François Deroux
Equipe 1 adjt	Sandrine Lurol Stéphane Thomas	Carole Mora Clémence Bachellerie		
Equipe 2 Adjt	Fabien Roy Pierre Auconie	Thierry Bouthenet Fred Rodet		

- Mise en place des JAPS (Journée Annuelle de Pré Saison) : François De Tschudy a envoyé aux CD un document d'aide sur le contenu de cette journée. Cela va se mettre en place doucement pour première année, de plus perturbée par la crise sanitaire. Par exemple le CD42 a reporté la sienne car elle était prévue en lien avec le tournoi de préparation de l'ESCV qui a été annulé.
- Formation :
 - François a communiqué à tous les clubs l'ensemble des formations proposées.
 - Un module 'Volley et citoyenneté » va être organisé sur Lyon en octobre avec obligation aux 11 services civiques d'y participer (obligation légale de 2 jours de formation liée à la citoyenneté).
 - Un module « Animateur » supplémentaire sera organisé à Annecy (7 candidats) avec appel aux clubs du 73 et du 74. Voir avec Vienne (5 candidats) pour rapprochement avec le Rhône.
 - François va aussi proposer des visios techniques le dimanche matin et a mis en ligne un tutoriel de prise de licence. Attention quelques modifications cette années comme « Lieu de naissance » et « Nom d'usage » y compris pour les renouvellements.

17. Services civiques

- L'enveloppe accordée par la FFVolley (11 postes pour notre ligue) a été attribuée à 1 CD et 10 clubs. Daniel y a travaillé à partir du 17/08 comme prévu et les contrats de 7 mois démarrent le 01/09 ou le 01/10.

- A noter que les démarches sont assez lourdes car certains volontaires ne sont pas très réactifs et que l'administration est assez pointilleuse sur les documents fournis. Il se pourrait que notre ligue récupère 4 ou 5 nouveaux contrats fin septembre. Certains clubs se sont déjà positionnés. A voir si la ligue souhaite garder un poste.

18. Accompagnement des Sections Sportives

- Lycée Virlogeux - Riom : rémunération de l'entraîneur section masculine, Jeffrey SABIN, 575€/mois sur 10 mois = 5750€. A noter qu'une réunion a eu lieu le 14/09 et que les effectifs actuels sont inquiétants pour la pérennité de la section.
- Louis Armand - Villefranche : prise en charge préparation physique 2500€, aide à la gestion 2000€, achat de matériel 1500€ = 6000€
- Lycée des Eaux Claires - Grenoble : Détachement de François Deroux 4h/sem entr + gestion et d'Audrey Gustin 2h/semaine, soit 250 h à 20€ = 5000€
- Lycées Fauriel, Mimard et Salésienne – CASE : Validation provisoire en raison de la crise du Covid-19 de la section par l'inspecteur de l'éducation nationale en attente de l'élaboration de la convention. Demande d'achat de ballons.
- Lycée Branly Lyon – Francheville : en attente de l'avenant à la convention. Intégration de la ligue dans la convention.

Un budget total de 35000 € a été prévu en dehors du CPE au lycée Murat d'Issoire (70 % ETP de Jérôme Mialon). Un cahier des charges et un carnet de suivi ont été réactualisés par François afin d'avoir une grande visibilité sur le parcours des jeunes.

19. Accompagnement des clubs

- ASUL : cautionnement pour 20 000€, d'un emprunt. Ce cautionnement est assuré aussi par l'ASUL générale pour 20 000€. Le BE s'étonne que la Ligue n'ait pas encore été invité à un bureau directeur du club comme prévu dans l'accord.
- Vienne : mise à disposition de Sandrine Lurol pour structuration et développement du club, ouvertures de sections en lycées privés, tutorat de cadres, 500h/année avec contribution du club de 5 000 €.

20. Préparation des AG du 28 novembre 2020

- Commission électorale : Président Pierre-Emmanuel Péquey, membres, Pascal Fonnesu et Francis Tassan (Tour du Pin).
- Recherche d'un lieu sur Lyon : contacter VBall pour la salle de Bron comme lors des dernières élections il y a 4 ans.
- Adoption des ordres du jour à l'unanimité :
 - AG ordinaire :
 - c) Présentation du compte de résultats et bilan saison 2019/2020
 - d) Bilan saison et projets Beach
 - AG électorale :
 - e) Election du comité directeur

- f) Election de listes de la FFVolley
- g) Election des délégués des GSA aux AG fédérales (4 titulaires + 2 suppléants)
- h) Election des représentants de la ligue au CA fédéral (1 titulaire de chaque genre)

21. Questions diverses

- Responsabilité des mesures sanitaires (port du masque par exemple) :
Dans le protocole du 10/09, il est précisé que c'est au référent sanitaire « Covid » de faire respecter les mesures fédérales et locales.
- Christophe Vigneron : La ligue a-t-elle prévu des masques pour les officiels sachant que FFVolley a répondu négativement ?
Pierre Vouillot : Ce n'est pas prévu, cela fait partie de l'équipement individuel des arbitres et marqueurs.
- Attestation d'honorabilité : Christophe Vigneron demande le pourquoi de ce document supplémentaire.
Pierre Vouillot : Il est demandé dans le cadre de la campagne de prévention du harcèlement sexuel dans le sport. Ces documents seront transmis par la FFVolley aux DDCVS qui sont chargées de vérifier les inscriptions de ce type dans les casiers judiciaires. Il faut considérer cela comme une aide et une protection des dirigeants.

La séance est levée à 21h45.

Le secrétaire de séance, Daniel Maisonnial